



PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS Commune de Revigny-sur-Ornain

Sommaire

1	Contexte	3
1.1	Cadre législatif.....	4
1.1.1	Genèse de la protection.....	4
1.2	Liste des monuments concernés.....	7
2	Analyse	8
2.1	Présentation des monuments	8
2.2	L'histoire de Revigny-sur-Ornain	11
2.3	L'évolution du bâti	12
3	Le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA)	22
3.1	La démarche pour la définition du PDA	23

1 Contexte

1.1 Cadre législatif

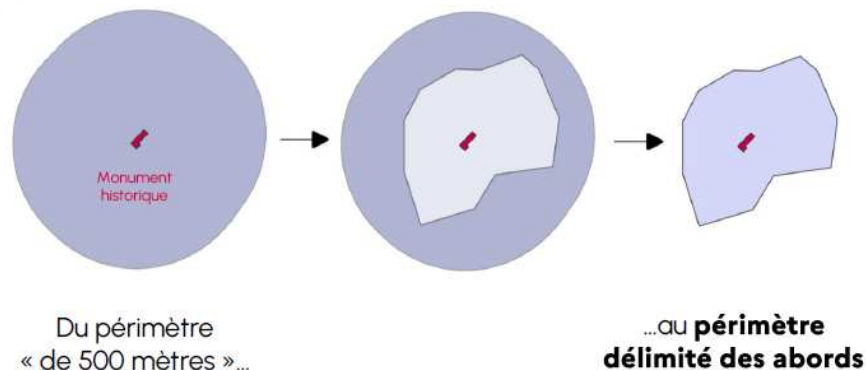
Définition du périmètre délimité des abords (PDA)

Un périmètre délimité des abords (PDA) est issu de la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) du 7 juillet 2016, qui a permis de consacrer le terme « abords », communément utilisé depuis de nombreuses années en l'inscrivant dans le droit français.

Il s'agit d'une protection adaptée à l'environnement bâti et paysager des monuments historiques, créée en fonction des enjeux patrimoniaux liés à ces édifices, qui participent à la qualité de notre cadre de vie.

Cette protection raisonnée au titre des abords a vocation à remplacer progressivement les périmètres dits « de 500 mètres » périmètres automatiques autour des monuments historiques institués par une servitude d'utilité publique.

Demarche de delimitation – extrait brochure PDA, DRAC, 2025



Adapté à l'environnement de chaque monument, le PDA est créé après accord de l'autorité compétente en matière d'urbanisme et de l'architecte des bâtiments de France (ABF).

Ce périmètre concerté permet une plus grande lisibilité des enjeux patrimoniaux et une meilleure appropriation et compréhension des abords par les habitants.

1.1.1 Genèse de la protection

- **XVII^{ème} siècle** : établissement des premières servitudes d'alignement.
- **La loi du 30 mars 1887** instaure le régime de classement mais ne mentionne pas les abords.
- **La loi du 21 avril 1906** permet de classer des monuments naturels.
- **La loi du 31 décembre 1913** mentionne dans son article 1^{er}, les immeubles susceptibles d'être classés « *pour isoler, dégager ou assainir un immeuble classé ou proposé pour le classement* », dans le but de démolir des immeubles dépréciant avoisinant un monument. Toutefois, elle ne met pas en œuvre d'outil de protection spécifique.
- **Années 1920-1930** : apparition d'une protection de l'écrin des monuments historiques par l'outil juridique que sont les servitudes. Des règles relatives à la publicité viennent limiter la pollution visuelle autour des monuments historiques.
- **La loi du 2 mai 1930** approfondit le régime de la loi du 21 avril 1906 par l'apport de la législation relative aux sites inscrits et classés. Elle

établit une protection via la mise en place d'un périmètre et d'un régime d'autorisation des modifications du site.

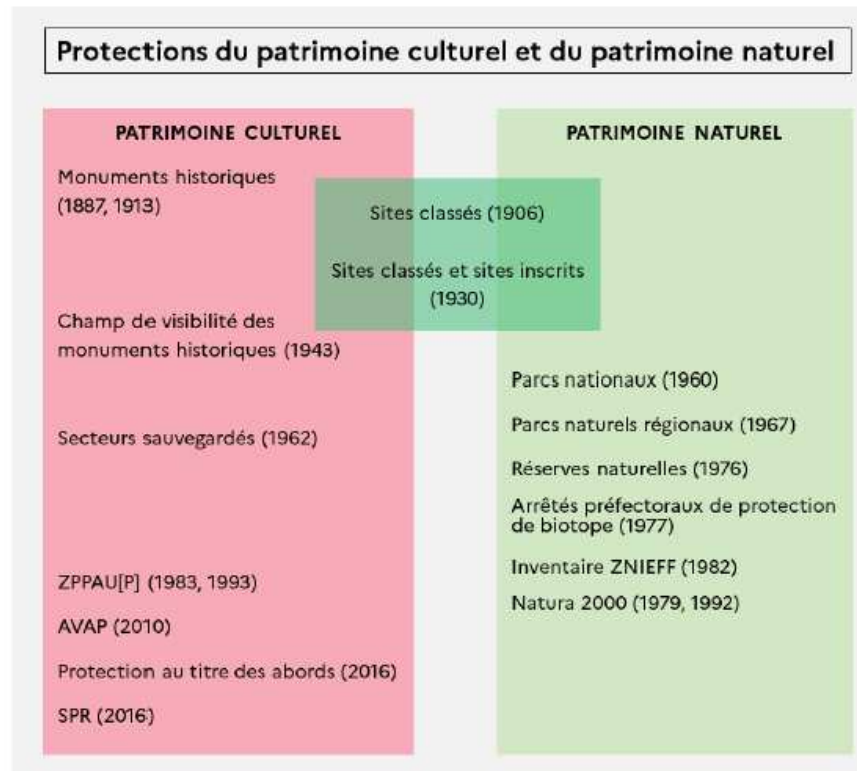
- **La loi du 25 février 1943** permet une protection des immeubles situés dans « le champ de visibilité des monuments historiques ». Le texte de loi relate plusieurs particularités :
 - o Le recours à l'outil juridique de la servitude d'utilité publique pour protéger l'environnement des monuments historiques,
 - o L'introduction de la notion de « co-visibilité » protégeant les immeubles situés dans le champ de visibilité du monument historique,
 - o La mise en place d'un périmètre à la géométrie systématique, déterminé par une distance de 500 mètres à partir du monument historique,
 - o Une protection des monuments historiques ainsi qu'une mise en valeur.

De 1943 à 2015 : évolutions du régime de protection des abords

- **La loi de 1962** permet « à titre exceptionnel » étendre à plus de 500 mètres le périmètre autour du monument.
- **La loi Malraux du 4 août 1962** crée le dispositif des secteurs sauvegardés ayant pour objectif de préserver les centres urbains jugés insalubres et inadaptés.
- **1983** : création des zones de protection du patrimoine architectural et urbain (ZPPAU).
- **1993** : création des ZPPAUP par l'ajout d'un volet paysager au ZPPAU

- **La loi du 28 février 1997** relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits.
- **La loi SRU du 13 décembre 2000** permet la création de périmètres des abords sur mesure par le biais de la création de « périmètres de protection modifiés » (PPM).
- **L'ordonnance du 8 septembre 2005** relative aux monuments historiques et aux espaces protégés, introduit les « périmètres de protection adaptés » (PPA).
- **Le décret du 31 octobre 2014 dit « Warsmann »** a introduit la nécessité de création du PPM par arrêté du préfet, en parallèle de la procédure hors document d'urbanisme.
- **La loi LCAP du 7 juillet 2016** relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, a consacré dans le droit français la notion des « abords » des monuments historiques en tant que dispositif de protection dans un objectif de conservation et de mise valeur du patrimoine culturel. Cette loi comprend des évolutions dans un objectif de simplification :
 - o Création d'un dispositif unique en remplacement des procédures de PPM et de PPA,
 - o Possibilité de création d'un PDA pour plusieurs monuments historiques,
 - o Suppression de la notion de co-visibilité,
 - o Limitation des superpositions de servitudes d'utilité publiques,
 - o Application de la protection au titre des abords depuis tout monument historique immeuble qu'il s'agisse d'un immeuble bâti ou non bâti,

- Suppression du régime dit « des adossés » aux monuments historiques classés intégré désormais à la protection au titre des abords.
- **La loi ELAN n°2018-1021 du 23 novembre 2018** portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, a modifié les modalités de création de PDA. L'article L.621-31 du code du patrimoine a été modifié en permettant à l'autorité compétente en matière de document d'urbanisme de proposer la création d'un PDA, prérogative de l'ABF, dans le cadre de la loi LCAP.



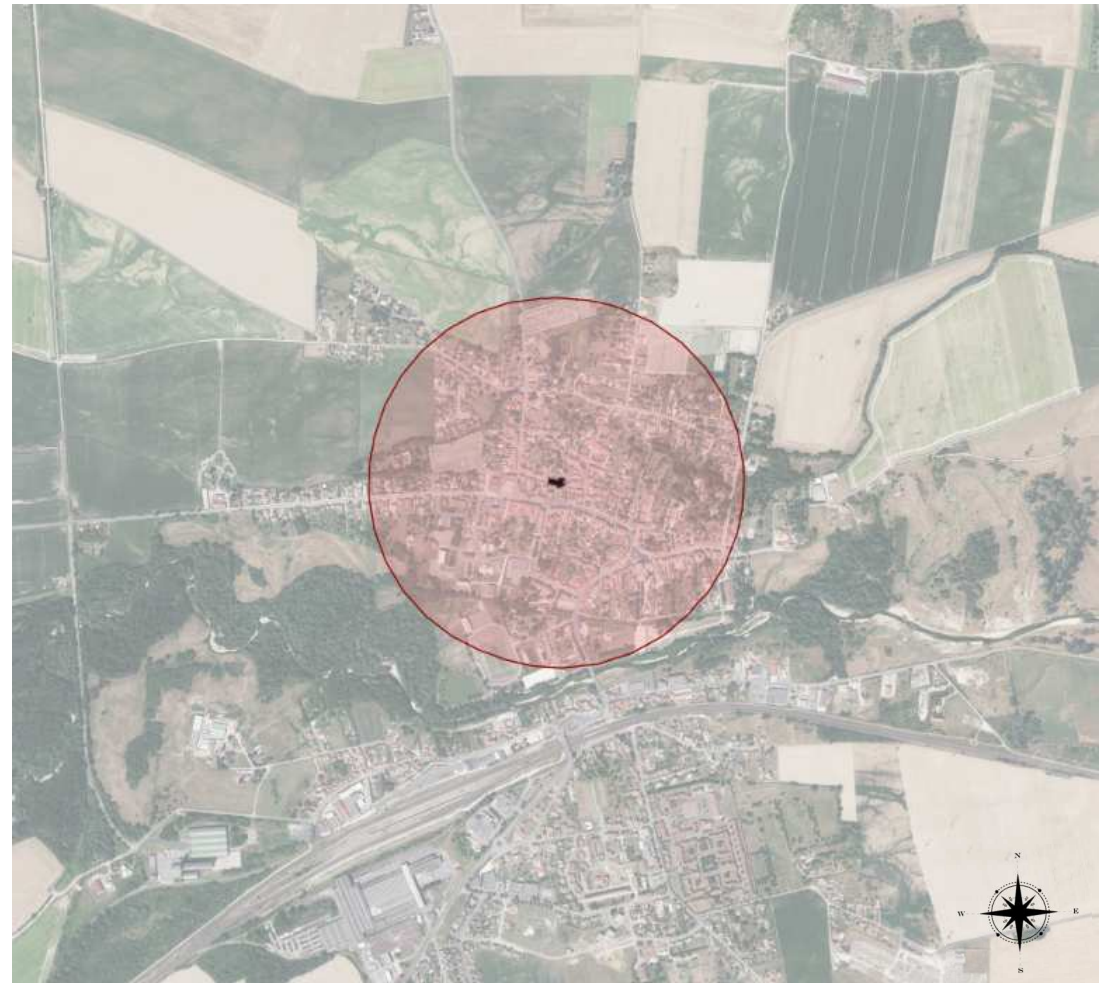
Synthèse des principaux textes juridiques en matière de protection patrimoniale – extrait brochure PDA, DRAC, 2025

1.2 Liste des monuments concernés

*Monuments Historiques et site classé sur Revigny-sur-Ornain –
<http://atlas.patrimoines.culture.fr/>, 2025*

Monument Historique classé (1)

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul – place de l’Eglise



■	Classé
■	Partiellement classé-inscrit
■	Partiellement classé
■	Inscrit
■	Partiellement inscrit
■	En instance de classement
■	Par défaut

2 Analyse

2.1 Présentation des monuments

Sources : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul

Référence fiche	PA00106608
Localisation	Place de l'Eglise
Références cadastrales	AD 250
Propriété	Communale
Période de construction	15 ^{ème} siècle – 16 ^{ème} siècle
Protection	Inscription
Date de protection	02/04/1908
Catégorie	Architecture religieuse
Élément protégé	Eglise



MONUMENT HISTORIQUE

- Classé
- Inscrit
- Partiellement Classé
- Partiellement Classé-Inscrit
- Partiellement inscrit

Historique

Le premier édifice religieux aurait été construit au 12^{ème} siècle grâce à des prébendes attribuées au Chapitre de Ligny.

L'église de style gothique flamboyant, construit entre la fin du 15^{ème} siècle et le début du 16^{ème} siècle, est remarquable tant par ses contreforts soutenant sa nef de 12 mètres de hauteur que par sa galerie de gargouilles et de chimères.

Dévastée à six reprises entre 1425 et 1940, l'église en forme de croix latine a été maintes fois restaurée.

Suite à l'incendie par les Suédois en 1639, le clocher fut reconstruit en 1705 non pas à la croisée du transept, mais au-dessus de la première travée de la nef. Pendant la Révolution, les statues et archives ont disparu, volées ou brûlées. En 1862, le plafond du chœur fut remplacé par des voûtes en briques tubulaires. L'église brûla de nouveau en 1914 : le clocher s'effondra, les cloches fondirent et l'orgue du 18^{ème} siècle fut la proie des flammes. Les vitraux épargnés disparurent au cours de la Seconde Guerre Mondiale et ne furent remplacés qu'en 1961. La tempête de 1999 lui valut de nouveaux échafaudages.

Derrière la tourelle de 1637 est visible une inscription destinée aux pèlerins qui suivaient la route de Compostelle : "Passant penses-tu pas passer par ce passage si tu n'y penses pas passant tu n'es pas sage".

L'intérieur de l'édifice, sobre, fut remeublée en 1862. Il contient peu de sculptures à l'exception de quelques clés de voûte du 19^{ème} siècle.

Notons toutefois le chœur voûté d'ogives, la chaire du 18^{ème} siècle, classée monument historique ou encore trois piscines d'ablution datant du 16^{ème} siècle.

L'extérieur, plus riche, est orné de 21 gargouilles ou chimères (lions et chiens) ainsi que de 21 niches dont seulement une, la Tempête Apaisée, est toujours occupée par un groupe de trois personnages. Le grand portail occidental est surmonté d'un dais finement sculpté tandis que le portail sud est orné d'une voûte représentant René II.

Photos de l'église Saint-Pierre et Saint-Paul



Liste du mobilier classé Monument Historique conservé dans l'édifice :

- Chaire à prêcher
Cette chaire a semble-t-il été démontée après la guerre sous prétexte qu'elle ne correspondait pas à l'esthétique gothique et Renaissance de l'église
- Orgue de chœur
- Chemin de croix, étape n°1 : Jésus est condamné à mort
Chemin de croix peint sur bois et cadre en bois.
- Orgue de chœur : buffet d'orgue

Orgue de chœur et buffet d'orgue



Chaire à prêcher



Chemin de croix, étape n°1 : Jésus est condamné à mort



2.2 L'histoire de Revigny-sur-Ornain

Origine du nom

Ce bourg de l'ancienne province du Barrois est dénommé suivant les siècles « Reviniacum », « Ruvigney », « Ruvigny » et parfois « Revigny-aux-Vaches », vraisemblablement par corruption de « Revigny-aux-Vages » qui dans l'ancien langage du pays signifiait « landes ».

Revigny fut autrefois une ville fortifiée, dont son origine se rattache à l'existence d'une cité romaine appelée « Reviniacim », qui était situé sur le plateau entre Vassincourt, Neuville et Mussey, qui aurait été détruite durant les invasions barbares. Le bourg a été ensuite reconstruit sur les rives de l'Ornain, qui est devenu le Revigny actuel.

Un paysage façonné par les différentes guerres

De 1636 à 1640, durant la guerre de Trente Ans, Revigny eut à soutenir plusieurs sièges et saccages de la part des Suédois.

Presque entièrement rasée lors de la Bataille de la Marne, du 6 au 12 septembre 1914, elle se fait connaître grâce à un ri d'artillerie française qui, le 21 février 1916, à la veille de la bataille de Verdun, abattra un Zeppelin allemand venu bombarder la ville. Une stèle rend hommage aux artilleurs. Revigny, à cette époque est desservie par de nombreuses lignes ferroviaires dont une qui monte à Verdun pour amener des vivres et des munitions et qui redescend les blessés vers l'hôpital militaire installé non loin de la gare.

Le monument aux Morts compte 63 noms de soldats tombés au cours de la Première guerre mondiale, et un musée dans les greniers de la mairie,

visitable à la demande, raconte la reconstruction de la mairie, en 1926, ainsi que de l'église, en 1929, qui avait également été détruite en 1914

En 1942, occupée par l'ennemi, la ville doit se séparer de sa plus belle statue, celle du « Grand », André Maginot, l'enfant du pays mort en 1932 et dont la statue est érigée en 1935. Mais l'Allemagne a besoin de bronze. Si la statue est de nouveau en place, c'est grâce à l'entreprise Chenu qui, obligée par l'occupant, déboulonna la statue mais qui, en cachette, en fit une copie en plâtre, qui a servi à la refonte de la statue en 1950.

Une stèle du souvenir a été érigée en 2019 près du monument aux Morts, pour honorer la mémoire de neuf aviateurs alliés, tombés sur le sol de Revigny en venant bombarder la gare pour retarder la progression des renforts ennemis.

Carte de Cassini (1756-1815)



Carte de l'Etat Major (1820-1866)



2.3 L'évolution du bâti

Evolution du bâti de Revigny-sur-Ornain, Sources : SKAPE, DGFIP, Géoportail, 2025



Les données de l'évolution du bâti sont issues du Géoportail. Ont été affichées les dates correspondantes au champ DATE_APP, la date de création, de construction ou d'apparition de l'objet, ou date la plus ancienne à laquelle on peut attester de sa présence sur le terrain.

Selon le descriptif du contenu BD TOPO, la date d'apparition est issue de la date de construction présente dans les fichiers MAJIC (données de la DGFIP).

Certaines dates identifiées peuvent correspondre à des permis déposés sur des constructions anciennes.

BATIMENT

- Avant 1800
- de 1800 à 1949
- de 1950 à 1999
- de 2000 à aujourd'hui

Avant 1800



Suite aux différentes guerres, peu de constructions présentes sur la commune datent d'avant 1800. Deux bâtisses sont identifiées avenue de la Libération dont l'une se compose de colombages en partie supérieure avec un pignon donnant sur la rue.

Dans le paysage urbain se distinguent également deux maisons fortes : l'une située avenue de Paris et l'autre place Henriot de Coudray transformée aujourd'hui en chambres d'hôtes.



Maison à colombages, avenue de la Libération
- SKAPE, 2025



Domaine de la Maison Forte
- Facebook domaine de la maison forte, 2022

De 1800 à 1949



Cadastre de 1839



La majeure partie des constructions du centre historique de Revigny-sur-Ornain date du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle. La guerre de 1914 a engendré de nombreuses destructions et reconstructions très hétéroclites. On retrouve cette particularité architecturale rue André Maginot où les constructions au Nord de la rue ont été préservées et celles au Sud reconstruites à différentes périodes.

Partie conservée



Reconstruction



- **Maisons construites avant 1900**

En alignement sur rue, les façades sont en pierre de taille, suivent un ordonnancement régulier et ont des volets battants.



- **Maisons des années 1920**

Ces maisons de la reconstruction d'après-guerre ont été réalisées en suivant des principes d'amélioration concernant l'hygiène, le confort, la modernité.

Maisons de la Reconstruction des années 20



Les fermes de la Reconstruction

Les fermes de la Reconstruction conservent la partition traditionnelle en travée (logis, étable, grange) visible en façade. Cependant il est imposé des locaux directement éclairés et ventilés, ainsi, l'habitation ne comporte plus que 2 pièces successives entre rue et jardin, au lieu de 3 ou 4 avant-guerre. Cela réduit considérablement la profondeur des constructions.

Les fenêtres sont agrandies pour mieux éclairer les pièces. Les pentes de toiture sont augmentées pour utiliser les tuiles mécaniques.

Des matériaux nouveaux sont utilisés comme la brique (de terre cuite ou de laitier), le béton, les poutres métalliques. Ils sont notamment utilisés pour former de nouvelles modénatures.

Peu de fermes sont implantées dans le tissu urbain de Revigny-sur-Ornain.



Les maisons de village

Ces maisons, implantées en cœur de bourg, se développent sur 2 niveaux et présentent généralement une emprise au sol assez réduite. La façade offre une composition classique et symétrique articulée autour de l'axe central de la porte d'entrée.

La mise en œuvre des matériaux variés tels que l'appareillage des maçonneries de pierre, les finitions d'enduits, la qualité et le positionnement des briques, crée des animations colorées ou texturées en façade. Ces décorations peuvent être complétées par des ornements tels que débords de toiture habillés de lambrequins ou linteaux, de gravures, ...



Les maisons de notable, ou villas (maisons de maître ou hôtel particulier)

Implantées sur une parcelle plus grande en évitant la mitoyenneté, elles disposent d'un jardin d'agrément dont la clôture est traitée selon le même soin décoratif que la maison.

Elles peuvent révéler une décoration plus ostentatoire sur toutes leurs façades telles que des pentes de toit débordant sur corbeaux moulurés en bois, un soubassement appareillé, des encadrements de baies aux formes et aux matériaux variés, des chaînages d'angle,

des bandeaux décoratifs, des éléments sculptés en pierre de taille, en bois ou en fer forgé.

Le vocabulaire architectural se rapproche parfois de l'Art Nouveau.



Les commerces

Les commerces sont intégrés aux maisons d'habitation et se distinguent par la dimension et la forme plus imposante des vitrines et devantures. Elles sont généralement en symétrie et présentent une ornementation sur leur encadrement.

Ces baies commerçantes sont aujourd'hui souvent dissimulées derrière des devantures plus moderne ou rectifiée pour répondre à un usage d'habitat.



De 1950 à 1999



De 1950 à 1999, Revigny-sur-Ornain s’est développée de manière linéaire le long de l’Avenue de Paris et le long de la rue de Vautrombois ainsi que Voie Saint-Jean. Les constructions sont de types pavillonnaires, construites au coup par coup de sous forme d’opération d’ensemble.

Rue de Vautrombois – Streetview, 2025



Voie Saint-Jean – Streetview, 2025



Avenue de Paris – Streetview, 2025



Outre les constructions pavillonnaires récentes pour lesquelles nous ne relevons pas de qualité patrimoniale particulière, nous avons identifié 2 types de constructions qui peuvent présenter un intérêt par leur composition et/ou les matériaux employés.

Les maisons « cités jardins » (ou maisons « américaines »)

Il s'agit de 4 maisons construites dans les années 1960 sous forme d'une opération d'ensemble sur des parcelles paysagères, de forme libre aux contours arrondis. Elles sont construites sur un niveau, assurant une continuité et une symbiose entre l'espace habité et l'espace de la nature.



Les maisons d'Architecte de la fin du 20ème siècle

2 maisons ont été identifiées, elles présentent l'intérêt d'avoir été édifiées en utilisant les matériaux locaux telles que la pierre de savonnières et la brique, en matériaux de construction mais également en les travaillant pour former une modénature de façade



SKAPE SARL – 1 rue du Four – 54520 Laxou

De 2000 à aujourd'hui



Entre 2000 et aujourd'hui, quelques maisons individuelles sont venues compléter l'urbanisation en dent creuse. Certaines constructions sont venues compléter l'offre de commerces et services comme la création du Lidl dans les années 2010 ou encore très récemment le Leclerc drive. D'autres, affichées comme datant de cette période, concernent des permis déposés pour des réhabilitations sur des bâtiments existants, il s'agit par exemple de la maison de santé pluridisciplinaire inaugurée en 2019.

Maison de santé pluridisciplinaire – Skape, 2025



Maison individuelle – Skape, 2025



Leclerc drive – Skape, 2025



Leclerc Drive – Skape, 2025

2.4 Le centre ancien *(extrait du dossier de PLU)*

La ville de Revigny-sur-Ornain reflète un passé industriel assez riche en raison de la hiérarchie urbaine créée par certains bâtiments, la présence de nombreuses maisons de maître et de résidences. Les constructions se sont établies par extension de proche en proche au gré des possibilités de la ville, le long de la D 994 vers Brabant-le-Roi et de la D 64 vers Rancourt-sur-Ornain, dans les dents creuses, ce qui impose une trame urbaine complexe sur la rive droite de l'Ornain. Le maillage viaire est composé de rues principales telles que l'avenue du Général Leclerc, la rue André Maginot, la rue Raymond Poincaré, l'avenue de Paris, l'avenue de la Libération, la rue du Général De Gaulle et la rue Aristide Briand. Les rues commerçantes s'imposent dans le centre-ville.

Le centre-ville, qui accueille les principaux commerces et services, s'étend des places Henriot De Coudray, Pierre Gaxotte, Sainte-Barbe jusqu'à la place de la Gare. Il s'agit là du centre-ville où on retrouve les équipements publics principaux : le centre social et culturel (Maison Dargent), l'hôtel de ville, le syndicat d'initiative, le parc François Mitterrand et enfin la gare. Les rues secondaires du centre-ville accueillent d'autres équipements comme le stade, l'église gothique Saint-Pierre et Saint-Paul, le cimetière ou encore le gymnase et le collège Jean Moulin. La disposition des édifices publics dans le centre-ville ainsi que leur architecture particulière leur confèrent une hiérarchie urbaine et une importance particulière dans la trame urbaine. Ils se distinguent tout particulièrement bien des maisons d'habitation ou des maisons de maîtres présentes dans la ville. La plupart des maisons d'habitation présentent des apparences architecturales barroises, avec des façades en pierre taillée ou en briques rouges. Dans le quartier autour de l'église, dans les rues adjacentes à la rue de la Libération, les maisons sont mitoyennes et alignées, avec un rez-de-chaussée et un étage. Les maisons

sont basses, compactes, les ouvertures sont peu nombreuses et elles ne possèdent pas souvent de portes de grange. Les rues comme la rue Notre-Dame, la rue Pasteur... sont des rues étroites, labyrinthiques, aux trottoirs étroits et sans stationnement automobile matérialisé au sol.

A côté des maisons mitoyennes du centre, plusieurs maisons de maîtres s'imposent dans la trame urbaine du centre de Revigny-sur-Ornain. Elles sont relativement nombreuses, ce qui reflète le riche passé économique de la commune. Elles se reconnaissent en raison de leur architecture typique. Elles sont plus hautes, sur deux ou trois étages ; les ouvertures sont présentes sur les quatre côtés de la bâtisse et possèdent un rythme soutenu, avec des encadrements de fenêtres en pierre ou en brique. La toiture, souvent en ardoise noire, est complexe, à quatre pans ou plus. Certaines maisons de maîtres disposent même d'un jardin bien entretenu, clôturé d'un muret, d'une entrée avec un grand portail en fer forgé voire même de dépendances à la maison principale. Ces espaces créent des zones vertes qui aèrent la trame urbaine. Dans l'ensemble, même si le bourg ancien dispose d'un patrimoine architectural remarquable, la lecture urbanistique de la trame révèle toutefois que certaines réhabilitations ont dénaturé voire banalisé les façades traditionnelles notamment au niveau des ouvertures (portes de granges comblées, ajouts architecturaux extrarégionaux, inversion des proportions des baies, pierre de taille peinte...).

D'un point de vue architectural et ornemental, ce patrimoine est enrichi de certaines bâtisses aux éléments décoratifs très caractéristiques : toitures en ardoises, rythme des ouvertures en façades, alignements et éléments plus ponctuels comme des portes plein cintre en bois agrémentées d'éléments sculptés, niches, empièremments, corniches en pierre taillée, encadrements en pierre, lambrequins (frise en bois en sous face de toiture), médaillons en pierre, émaux bleus ou verts, opus incertum en soubassement (motif rocailleux aléatoire de parement), etc... Certaines façades semblent

constituées en pierre de Savonnières. La pierre de Savonnières est un type de pierres utilisé en construction. La pierre de Savonnières est une pierre calcaire oolithique exploitée à Savonnières-en-Perthois. Une légère teneur en oxyde de fer donne à la pierre une couleur blonde caractéristique du Barrois. Cette pierre était principalement utilisée pour sa résistance pour édifier des constructions, mais également pour sa facilité à la taille, comme pour les façades de la plupart des bâtiments du Barrois.

On note également l'existence de quelques villas au style éclectique au niveau du quartier de la gare et de la rue Raymond Poincaré. Ce style architectural, qui s'est manifesté entre les années 1860 et la fin des années 1920, est caractérisé par un mélange d'éléments décoratifs empruntés à divers styles ou époques (imitation de styles anciens, hybridation des styles, profusion des décors, emprunt à l'Art Nouveau, au style Napoléon III, au baroque, au style balnéaire, à l'architecture classique, voire antique...). La présence de telles bâtisses atteste d'une richesse architecturale notable.

3 Le projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Le PDA proposé tient compte des grands enjeux liés au Monument Historique qu'est l'église Saint-Pierre et Saint-Paul et de son environnement notamment :

- la morphologie de l'enveloppe urbaine historique, centre-bourg ancien (composition urbaine, places, parcs, rues)
- l'architecture des constructions et leur qualité patrimoniale et historique (constructions d'avant la guerre 1914-18, Reconstruction des années 20, constructions plus contemporaines mais d'architecture utilisant les matériaux locaux)

3.1 La démarche pour la définition du PDA

La définition du projet de PDA s'est établie sur la base d'une recherche historique à travers l'étude trois principaux documents :

- **La carte de l'Etat Major (1820-1866)**

Cette carte permet de définir l'enveloppe urbaine historique



- **La vue aérienne d'octobre 1949**

Revigny-sur-Ornain n'a pas été impactée par la seconde Guerre Mondiale. Quelques constructions sont venues en densification. Cette vue aérienne conforte le périmètre de l'enveloppe urbaine historique



- **La vue aérienne de juin 1931**

L'histoire de Revigny-sur-Ornain relate la destruction d'une partie de l'enveloppe urbaine historique pendant la première Guerre Mondiale.

La vue aérienne de 1931, montre que la reconstruction s'est faite à l'emplacement des constructions démolies. Les maisons reconstruites représentent un intérêt patrimonial par leur style architectural varié mais également par les matériaux utilisés.

Quelques maisons de maîtres en pierre de taille ainsi que des maisons d'ouvriers en briques ont été construites en extensions notamment rue Sainte Barbe, rue Aristide Briand, rue Pasteur et av. du Général Leclerc

3.2 Inclus à l'intérieur du périmètre de protection

- **L'église et son îlot de constructions.**
Les constructions en lien direct avec l'église ont été intégrées au périmètre.
- **Le centre-bourg ancien qui a évolué au cours du temps en correspondance avec l'église et dont la morphologie globale date du 19^{ème} siècle.**

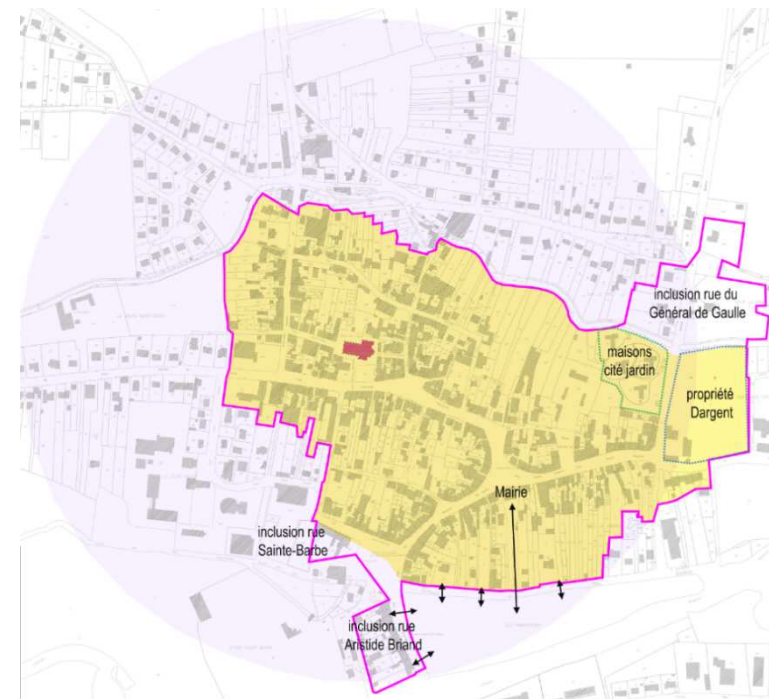
Sur fond de carte de l'Etat Major, sont superposés en rose, le projet de PDA, en jaune, l'enveloppe identifiée du centre-bourg ancien au 19^{ème} siècle.



A l'intérieur du centre bourg ont ainsi été particulièrement inclus :

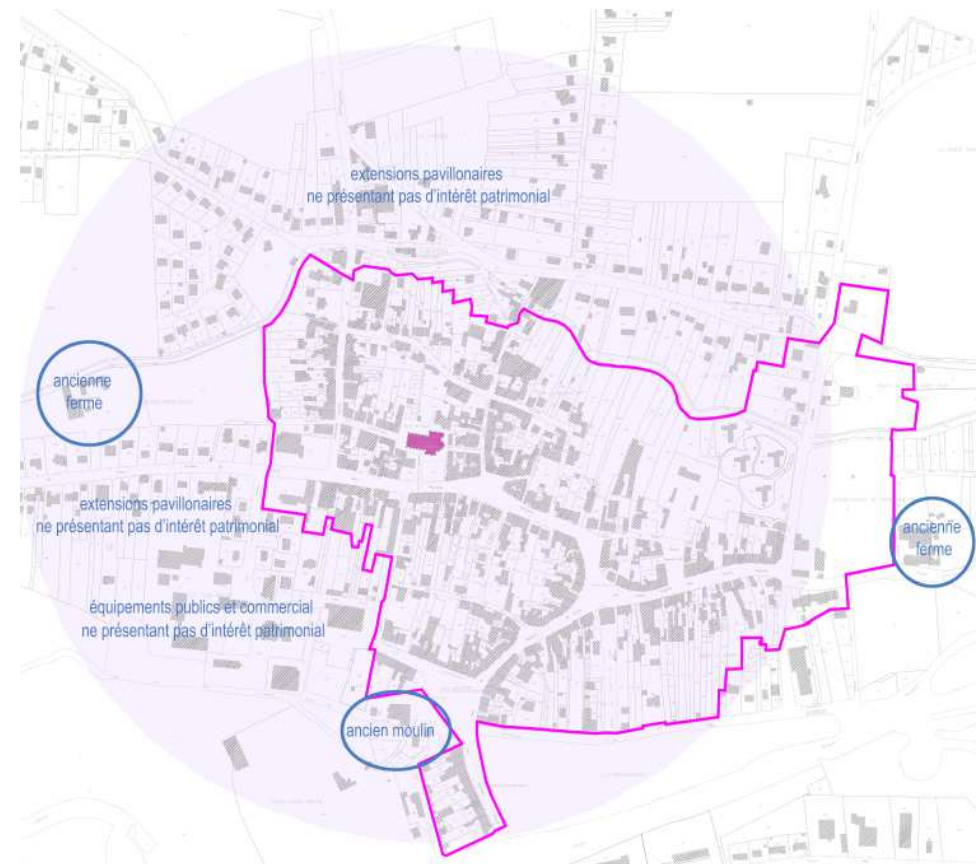
- o Les constructions d'avant-guerre telles que fermes lorraines, maisons de villes, la propriété de la famille Dargent...
- o Les bâtiments liés à la reconstruction (dont des maisons de maîtres et hôtels particuliers) ayant été érigés en utilisant les matériaux locaux et présentant des caractéristiques architecturales variées. Les façades de qualité patrimoniale sont principalement en pierre de taille, pierre de savonnières, brique ou modénature en brique.
- o Un groupe de 4 maisons construites dans les années 1960 sous la forme de cité jardin.

- **Une extension rue du général de Gaulle intégrant 2 hôtels particuliers datant du début 20^{ème} siècle et 2 maisons datant de la fin du 20^{ème} siècle qui ont été construites en utilisant les matériaux locaux tels que la pierre de savonnières.**
- **Le quai des gravières et la rue Aristide Briand**
Une partie du quai des gravières a été inclus car il participe à l'îlot construit de la mairie, bâtiment à caractère patrimonial et institutionnel important. Par ailleurs, le quai des Gravières constitue une façade sur le parc tout comme la rue Aristide Briand, parc dont certain aménagement sont un hommage au passé.
- **Le sud de la rue Sainte-Barbe**
Il s'agit d'un ensemble de constructions en pierre de taille et d'un hôtel particulier qui ont été construits après la guerre 1914-18.



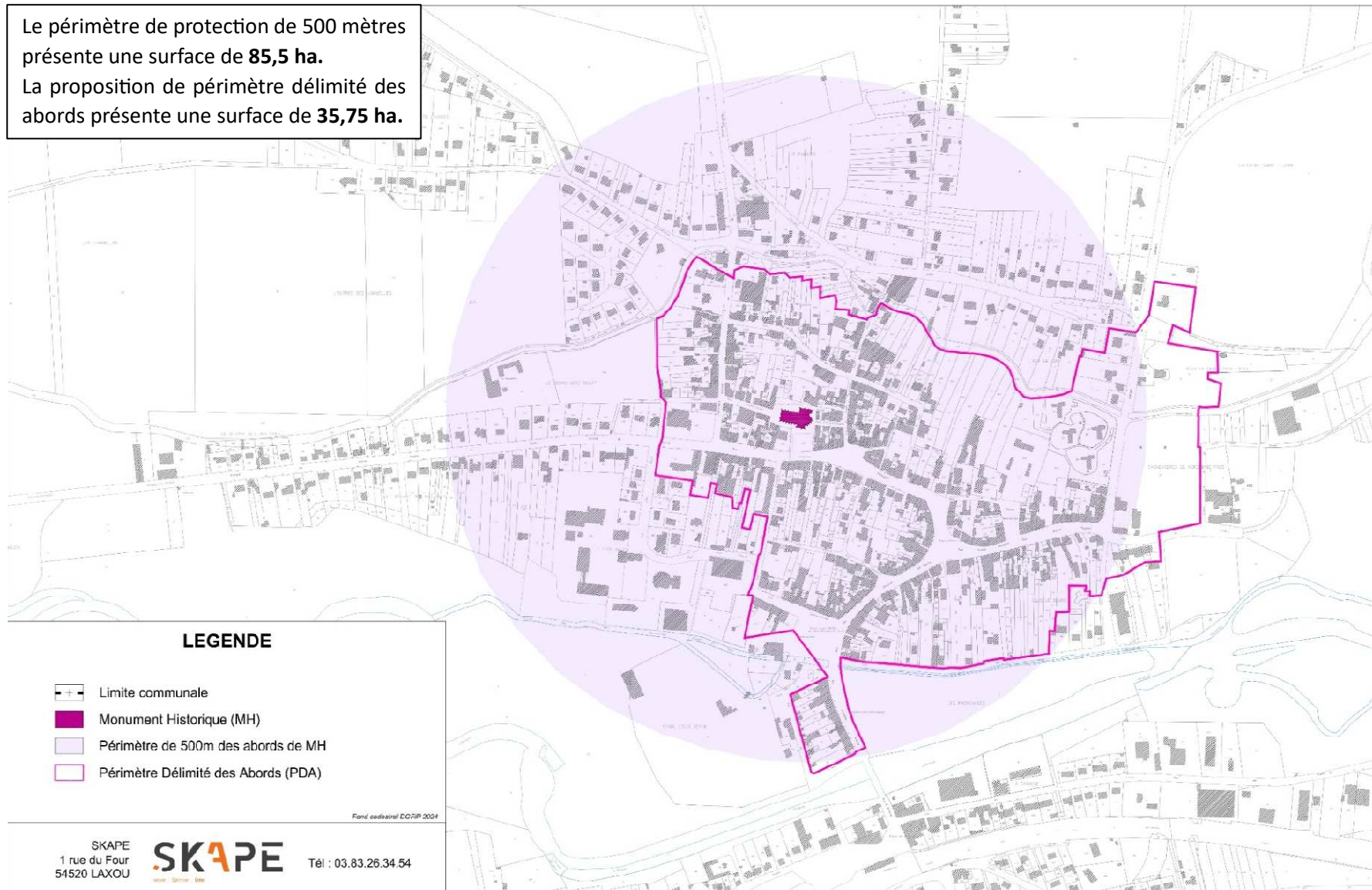
3.3 Exclus du périmètre de protection

- **Toutes les constructions récentes qui ne sont pas incluses dans le périmètre du noyau ancien.**
Elles ne présentent aucun intérêt patrimonial et n'entretiennent pas de lien avec le monument historique
- **Les anciennes fermes construites avant le 20^{ème} siècle qui sont éloignées du périmètre du noyau ancien.**
Elles ne présentent pas de lien avec le monument historique
- **L'ancien moulin**
Celui-ci ne présente pas de qualité patrimoniale, il est peu visible depuis les espaces centraux et n'entretient pas de lien avec le monument historique



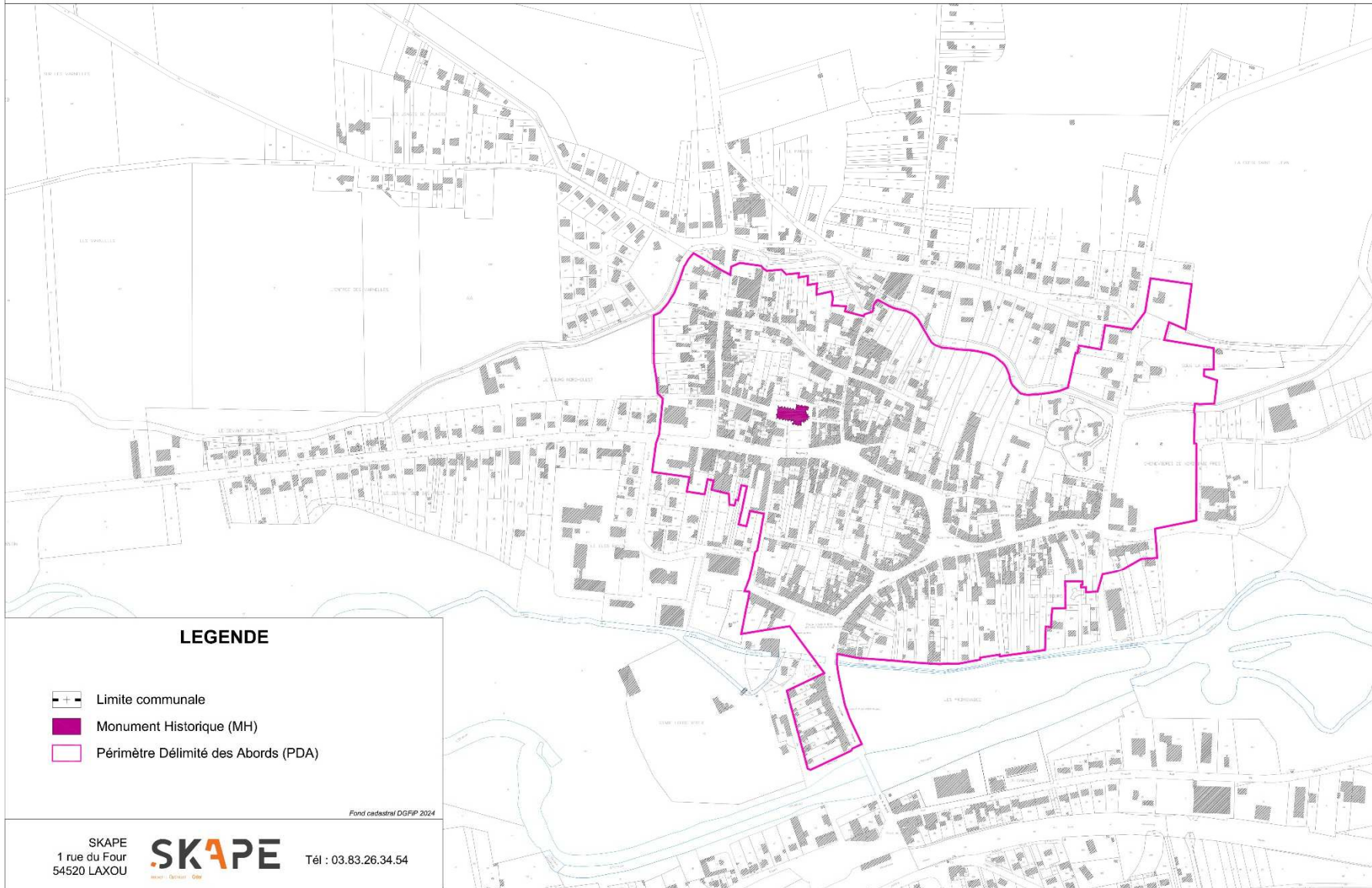
3.4 Proposition du nouveau périmètre

Le périmètre de protection de 500 mètres présente une surface de **85,5 ha**.
La proposition de périmètre délimité des abords présente une surface de **35,75 ha**.



Périmètre Délimité des Abords de Revigny-sur-Ornain

(1/5000)



LEGENDE

- Limite communale
- Monument Historique (MH)
- Périmètre Délimité des Abords (PDA)

Fond cadastral DGFIP 2024

SKAPE
1 rue du Four
54520 LAXOU



Tél : 03.83.26.34.54

Sources

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

<https://monumentum.fr/>

<https://www.tourisme-barleducsudmeuse.fr/page,fiche-sitlor,produit,754007502>

[REVIGNY - Tableau d'assemblage feuille 01 - 161 FI 96 - Archives de la Meuse](#)

<https://www.larandodutacot55.fr/histoire-revigny>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k3364672r/f29.item>

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/map/#tile=1&lon=4.974972&lat=48.827399000000014&zoom=13&mlon=4.974972&mlat=48.827399>

Glossaire

ABF : Architecte des Bâtiments de France

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale (métropole, communautés d'agglomération, communautés de communes, communautés urbaines)

PDA : Périmètre Délimité des Abords

UDAP : Unité Départementales de l'Architecture et du Patrimoine